

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Trimestres clos les			Exercices clos les 31 décembre		
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	Variation en %	2016	2015	Variation en %
<b>Faits saillants de nature financière</b>						
Ventes de pétrole	45 356	40 656	12 %	149 701	218 761	(32) %
Ventes de LGN	1 284	1 255	2 %	4 675	4 600	2 %
Ventes de gaz naturel	3 595	3 333	8 %	11 192	14 542	(23) %
Total des produits tirés des ventes de pétrole, de gaz naturel et de LGN	50 235	45 244	11 %	165 568	237 903	(30) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés <sup>1</sup>	21 534	19 138	13 %	70 226	118 873	(41) %
De base par action (\$)	0,10	0,09	11 %	0,32	0,54	(41) %
Dilués par action (\$)	0,10	0,09	11 %	0,32	0,54	(41) %
Dépenses d'investissement – biens pétroliers et gaziers <sup>2</sup>	23 515	20 764	13 %	73 962	76 731	(4) %
Dépenses d'investissement – acquisitions et sorties <sup>2</sup>	14 921	—	n.s. <sup>4</sup>	(26 220)	(463 568)	(94) %
Total des dépenses d'investissement <sup>2</sup>	38 436	20 764	85 %	47 742	(386 837)	n.s.
Dette nette à la clôture de la période <sup>3</sup>	161 735	141 155	15 %	161 735	160 375	1 %
<b>Faits saillants d'exploitation</b>						
Production						
Pétrole (b/j)	9 832	9 807	— %	9 605	12 871	(25) %
LGN (b/j)	504	597	(16) %	570	697	(18) %
Gaz naturel (kpi <sup>3</sup> /j)	15 036	16 296	(8) %	16 276	17 362	(6) %
Total (bep/j) (6:1)	12 842	13 120	(2) %	12 888	16 462	(22) %
Prix moyen réalisé (excluant les couvertures)						
Pétrole (\$/b)	50,14	45,06	11 %	42,58	46,57	(9) %
LGN (\$/b)	27,69	22,86	21 %	22,42	18,09	24 %
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )	2,60	2,22	17 %	1,88	2,29	(18) %
<b>Rentrées nettes (\$/bep)</b>						
Ventes de pétrole, de gaz naturel et de LGN	42,52	37,48	13 %	35,10	39,60	(11) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les contrats sur marchandises	(1,85)	(1,38)	34 %	0,84	7,18	(88) %
Redevances	(5,08)	(4,76)	7 %	(4,07)	(6,34)	(36) %
Charges d'exploitation	(12,69)	(11,27)	13 %	(12,22)	(15,03)	(19) %
Frais de transport	(1,38)	(1,28)	8 %	(1,55)	(1,60)	(3) %
Rentrées nettes d'exploitation	21,52	18,79	15 %	18,10	23,81	(24) %
Charges générales et administratives	(1,79)	(1,66)	8 %	(1,85)	(1,83)	1 %
Charges d'intérêts	(1,51)	(1,28)	18 %	(1,37)	(2,20)	(38) %
Rentrées nettes du siège social	18,22	15,85	15 %	14,88	19,78	(25) %
Actions ordinaires en circulation à la clôture de la période						
	225 755	222 278	2 %	225 755	221 033	2 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base						
	225 278	221 615	2 %	222 252	220 661	1 %
Effet dilutif des options sur actions						
	—	—	n.s.	—	—	n.s.
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué						
	225 278	221 615	2 %	222 252	220 661	1 %

1 La direction utilise les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés (flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les dépenses de démantèlement, les coûts de transaction et la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie) pour analyser sa performance opérationnelle et son niveau d'endettement. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ne constituent pas une mesure normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités.

2 Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion.

3 La société définit la dette nette comme étant l'encours de la dette bancaire, majoré ou minoré du fonds de roulement, et déduction faite toutefois de la juste valeur des contrats financiers et d'autres obligations courantes.

4 La société considère ce changement de calcul comme étant non significatif (« n.s. »).

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de Surge Energy Inc. (« Surge » ou la « société ») analyse la situation financière consolidée et les résultats d'exploitation consolidés de la société, y compris ceux de ses filiales et des accords de partenariat auxquels elle est partie, pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015. Pour une meilleure compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société, ce rapport de gestion doit être lu parallèlement aux autres documents de la société déposés sur SEDAR, notamment ses états financiers historiques, ses rapports de gestion et sa notice annuelle. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les états financiers de clôture d'exercice de Surge ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »).

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Surge est une société de prospection et de production en position d'offrir aux actionnaires une durabilité à long terme intéressante en exploitant les actifs de la société d'une manière rigoureuse sur le plan financier et en faisant l'acquisition de biens pétroliers et gaziers à longue durée de vie supplémentaires de nature similaire. Les actifs de Surge sont composés principalement de biens exploités et axés sur le pétrole caractérisés par de larges réservoirs de pétrole en place à l'origine (« PPO ») dont les facteurs de récupération sont peu élevés et d'un important portefeuille de plus de 700 emplacements bruts pour des travaux d'aménagement de forage à risque peu élevé et de nombreux projets d'injection d'eau de haute qualité. Surge continuera de repérer et de rechercher activement des possibilités d'acquisitions stratégiques dotées de caractéristiques synergiques comme des actifs de production à long terme existants ou des occasions à potentiel élevé et à faible risque.

## MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les termes « fonds provenant des activités d'exploitation ajustés », « fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action », « rentrées nettes » et « dette nette » utilisés dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS. Cependant, la direction est d'avis que, en plus du bénéfice net, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés, les rentrées nettes et la dette nette constituent des mesures complémentaires utiles, puisqu'ils donnent une indication des résultats générés par les principales activités de la société avant la prise en compte des activités de financement et de l'impôt et des taxes à payer. Les investisseurs doivent toutefois garder à l'esprit que ces mesures ne peuvent remplacer le bénéfice net, déterminé conformément aux IFRS, comme mesure de la performance de Surge.

Il se pourrait que la méthode de calcul des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés de Surge soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés. Par conséquent, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés, tel que la société les calcule, pourraient ne pas être comparables à ceux présentés par d'autres sociétés. Surge calcule les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés en déterminant le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les dépenses de démantèlement, les coûts de transaction et la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie.

### Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés

(en milliers de dollars)	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	16 199 \$	18 241 \$	15 509 \$	5 371 \$	17 346 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	4 129	274	5 728	1 097	(2 978)
Dépenses de démantèlement	763	191	(85)	402	319
Coûts de transaction	15	—	44	186	141
Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	428	432	867	435	474
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>21 534 \$</b>	<b>19 138 \$</b>	<b>22 063 \$</b>	<b>7 491 \$</b>	<b>15 302 \$</b>

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action sont calculés en fonction du même nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action. Les rentrées nettes d'exploitation et les rentrées nettes du siège social sont également présentées. Les rentrées nettes d'exploitation correspondent aux produits de Surge et aux profits ou pertes réalisés sur ses contrats financiers, moins les redevances, les charges d'exploitation et les frais de transport. Les rentrées nettes du siège social correspondent aux rentrées nettes d'exploitation de Surge, moins les charges générales et administratives et les charges d'intérêts, et elles représentent le montant des fonds générés par les activités de production. Les rentrées nettes d'exploitation et les rentrées nettes du siège social sont présentées en dollars par baril d'équivalent pétrole (« bep »). Ce rapprochement est présenté dans le rapport de gestion. La contrepartie fondée sur des actions comprise dans le capital d'acquisition a été calculée au moyen du prix des actions à la date de l'annonce.

Il incombe à la direction de Surge d'assurer l'intégrité de l'information présentée dans le présent rapport de gestion ainsi que la cohérence entre ce rapport de gestion et les états financiers. Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des estimations qui sont nécessaires à la détermination de la valeur future de certains actifs et passifs. La direction est d'avis que ces estimations reposent sur des jugements prudents et qu'elles ont été adéquatement formulées. Les états financiers ont été dressés au moyen de méthodes et de procédures établies par la direction et donnent une image fidèle de la situation financière de Surge ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses fonds provenant des activités d'exploitation ajustés.

La société définit la dette nette comme étant l'encours de la dette bancaire, majoré ou minoré du fonds de roulement, à l'exclusion toutefois de la juste valeur des contrats financiers et d'autres obligations à long terme courantes.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de Surge ont examiné et approuvé les états financiers et le rapport de gestion. Le présent rapport de gestion a été établi en date du 15 mars 2017.

## ACTIVITÉS

### Forage

	Forage		Taux de réussite (en %) net	Participation directe (en %)
	Puits bruts	Puits nets		
T1 2016	3,0	3,0	100 %	100 %
T2 2016	8,0	8,0	100 %	100 %
T3 2016	13,0	13,0	100 %	100 %
T4 2016	13,0	12,8	100 %	98 %
<b>Total</b>	<b>37,0</b>	<b>36,8</b>	<b>100 %</b>	<b>99 %</b>

Surge a obtenu un taux de réussite de 100 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, forant 37 puits bruts (36,8 puits nets). Au cours du quatrième trimestre de 2016, Surge a foré 13,0 puits bruts (12,8 puits nets), y compris 8 puits à Shaunavon, 4 puits à Eyehill et 1 puits à Valhalla.

### Production

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Pétrole (b/j)	9 832	9 807	10 297	9 605	12 871
LGN (b/j)	504	597	795	570	697
Pétrole et LGN (b/j)	10 336	10 404	11 092	10 175	13 568
Gaz naturel (kpi <sup>3</sup> /j)	15 036	16 296	18 570	16 276	17 362
Total (bep/j) (6:1)	12 842	13 120	14 187	12 888	16 462
Pétrole et LGN (en %)	80 %	79 %	78 %	79 %	82 %

Au cours du quatrième trimestre de 2016, la production de Surge s'est établie à 12 842 bep par jour (pétrole et LGN à 80 %), ce qui représente une baisse de 2 % par rapport à la production moyenne au cours du troisième trimestre de 2016 et une baisse de 9 % sur la production moyenne au cours du trimestre correspondant de 2015.

La diminution des volumes de production par rapport au troisième trimestre de 2016 est principalement attribuable à une réduction de la production au quatrième trimestre de 2016 d'environ 200 bep par jour en raison d'un arrêt imprévu aux installations de traitement du gaz d'un tiers et des restrictions touchant les pipelines de tiers dans le secteur de Valhalla (principalement au titre de la production de gaz naturel). La diminution des volumes de production par rapport à la période correspondante de 2015 est principalement attribuable à la sortie par Surge de ses actifs de Sunset au cours du premier trimestre de 2016, lesquels produisaient un volume d'environ 700 bep par jour, et aux arrêts susmentionnés qui se sont produits au quatrième trimestre de 2016. Surge a également fait face à des conditions météorologiques extrêmes au cours du quatrième trimestre de 2016, ce qui a retardé jusqu'à la fin du trimestre une bonne partie de son programme de forage pour 2016. La production a augmenté tout au long du quatrième trimestre de 2016 à mesure que les nouveaux forages étaient raccordés, ce qui s'est traduit par un taux de sortie de 13 800 bep par jour.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la production de Surge s'est établie à 12 888 bep par jour (pétrole et LGN à 79 %), ce qui représente une baisse de 22 % par rapport à la production de la période correspondante de 2015.

La diminution des volumes de production pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est principalement attribuable à la sortie d'actifs de Surge dans le sud-est de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba au cours du deuxième trimestre de 2015, lesquels produisaient un volume d'environ 4 750 bep par jour, en plus de la sortie des actifs de Sunset au premier trimestre de 2016, comme il a été susmentionné. La diminution des volumes de production découlant du taux de déclin annuel d'environ 25 % de la société a été plus que contrebalancée par l'excellence du programme de forage de 2016 de Surge.

### Produits, prix réalisés et prix de référence

(en milliers de dollars, sauf les montants par unité de volume)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
<b>Produits</b>					
Pétrole	45 356	40 656	36 509	149 701	218 761
LGN	1 284	1 255	1 250	4 675	4 600
Pétrole et LGN	46 640	41 911	37 759	154 376	223 361
Gaz naturel	3 595	3 333	3 183	11 192	14 542
Total des produits tirés du pétrole, du gaz naturel et des LGN	50 235	45 244	40 942	165 568	237 903
<b>Prix réalisés</b>					
Pétrole (\$/b)	50,14	45,06	38,54	42,58	46,57
LGN (\$/b)	27,69	22,86	17,08	22,42	18,09
Pétrole et LGN (\$/b)	49,05	43,79	37,00	41,45	45,29
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )	2,60	2,22	1,86	1,88	2,29
Total des produits tirés du pétrole, du gaz naturel et des LGN, compte non tenu des contrats sur marchandises (\$/bep)	42,52	37,48	31,37	35,10	39,60
<b>Prix de référence</b>					
WTI (en \$ US/b)	49,29	44,94	42,18	43,32	48,80
WTI (en \$ CA/b)	65,56	58,87	56,52	58,05	62,46
Pétrole brut léger non sulfuré à Edmonton (en \$ CA/b)	61,59	54,67	52,85	52,90	57,11
WCS (en \$ CA/b)	46,63	41,05	36,86	38,90	44,81
Indice quotidien AECO (en \$ CA/kpi <sup>3</sup> )	2,85	2,32	2,47	2,10	2,69

Le total des produits tirés du pétrole, du gaz naturel et des LGN pour le quatrième trimestre de 2016 a augmenté de 11 % par rapport à ce qu'il était au troisième trimestre de 2016. L'augmentation est principalement attribuable à la progression de 11 % des prix réalisés sur le pétrole, lequel est corrélé à la hausse de 13 % et de 14 % respectivement du prix du pétrole brut léger non sulfuré à Edmonton et du prix du pétrole WCS par rapport au troisième trimestre de 2016.

Le total des produits tirés du pétrole, du gaz naturel et des LGN pour le quatrième trimestre de 2016 a progressé de 23 % par rapport à ce qu'il était au trimestre correspondant de 2015. La progression est principalement attribuable à l'augmentation de 36 % du total des prix réalisés, contrebalancée en partie par un recul de 9 % de la production.

Le total des produits tirés du pétrole, du gaz naturel et des LGN pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué de 30 % par rapport à ce qu'il était au cours de la période correspondante de 2015. La diminution est principalement attribuable au recul de 9 % des prix réalisés sur le pétrole directement lié à la baisse des prix de référence, ainsi qu'à une réduction de 22 % de la production comme il a été mentionné à la rubrique « Production » du présent rapport de gestion. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Surge a comptabilisé des produits moyens par baril de pétrole de 9 % inférieurs à ceux de la période correspondante de 2015. Par ailleurs, le prix du pétrole brut léger non sulfuré à Edmonton a diminué de 7 % et celui du pétrole WCS, de 13 % au cours de la même période.

## REDEVANCES

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Redevances	5 996	5 745	7 689	19 197	38 091
% des produits	12 %	13 %	19 %	12 %	16 %
\$/bep	5,08	4,76	5,89	4,07	6,34

Comme les redevances sont fonction du prix des marchandises et des niveaux de production, les taux de redevances des sociétés fluctueront selon le prix des marchandises, les taux de production par puits, l'épuisement des puits existants et le rendement et l'emplacement des nouveaux puits forés.

Les redevances exprimées en pourcentage des produits pour le quatrième trimestre de 2016 ont diminué par rapport à celles du troisième trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015 en raison essentiellement de la comptabilisation au quatrième trimestre de 2016 d'un ajustement favorable d'environ 0,3 million de dollars lié aux redevances au cours de la période précédente. L'incidence de la montée des prix des marchandises par rapport au troisième trimestre de 2016 et au quatrième trimestre de 2015 a été neutralisée par des exemptions temporaires de redevances sur les nouveaux puits entrés en production au cours de la période.

La baisse des redevances exprimées en pourcentage des produits et par bep pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 par rapport à la période correspondante de 2015 est le fait surtout de la diminution des prix des marchandises (se reporter à la rubrique « Prix » du présent rapport de gestion) et de la comptabilisation des ajustements liés aux déductions pour frais d'exploitation d'installation gazière favorables qui se sont élevés à environ 1,3 million de dollars aux deuxième et quatrième trimestres de 2016.

Le 29 janvier 2016, le gouvernement de l'Alberta a rendu public le nouveau régime de redevances qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le nouveau régime vise les puits forés après la date d'entrée en vigueur. Les autres puits seront tous régis par l'ancien cadre pendant encore dix ans. Le 21 avril 2016, le gouvernement de l'Alberta a donné davantage de précisions sur le cadre de redevances modernisé. Ces précisions se voulaient la deuxième étape d'un processus en cinq étapes, de plus amples informations devant être fournies tout au long de 2016. À mesure que d'autres précisions supplémentaires seront fournies, Surge poursuivra son examen de l'incidence globale qu'aura la modernisation du régime sur ses activités à compter de 2017.

## CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Charges d'exploitation	<b>14 995</b>	13 609	16 411	<b>57 630</b>	90 277
\$/bep	<b>12,69</b>	11,27	12,57	<b>12,22</b>	15,03

Au quatrième trimestre de 2016, les charges d'exploitation totales ont augmenté de 10 % et les charges d'exploitation par bep ont augmenté de 13 % par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout d'un ajustement sur 13 mois favorable de 0,8 million de dollars comptabilisé au cours du troisième trimestre de 2016, jumelé à des charges liées au carburant, à l'entretien et aux produits chimiques plus élevées au quatrième trimestre de 2016 du fait de mauvaises conditions météorologiques.

Les charges d'exploitation totales ont diminué de 9 % par rapport au quatrième trimestre de 2015 en raison surtout des efforts déployés par Surge pour réduire les charges d'exploitation tout au long de l'exercice 2016. Les charges d'exploitation par bep pour le quatrième trimestre de 2016 ont été similaires à celles de la période correspondante de 2015 puisque les économies de coûts ont été atténuées par un ralentissement de la production.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les charges d'exploitation totales de Surge ont diminué de 36 % par rapport à celles de la période correspondante de 2015. La diminution s'explique avant tout par la sortie de biens dont les charges d'exploitation étaient élevées en 2015 en plus des ajustements sur 13 mois favorables de 3,1 millions de dollars comptabilisés durant l'exercice 2016. Les charges d'exploitation et les charges d'exploitation par bep ont également diminué en raison des efforts de Surge en vue d'investir et d'accroître la production dans les secteurs opérationnels à faibles coûts tout au long de 2016.

## FRAIS DE TRANSPORT

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Frais de transport	<b>1 630</b>	1 541	2 289	<b>7 302</b>	9 595
\$/bep	<b>1,38</b>	1,28	1,75	<b>1,55</b>	1,60

Au quatrième trimestre de 2016, les frais de transport par bep ont augmenté de 8 % par rapport à ceux du troisième trimestre de 2016, et ont diminué de 21 % par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2015.

La hausse de frais de transport au cours du quatrième trimestre de 2016 comparativement au troisième trimestre de 2016 est principalement attribuable aux frais de camionnage plus élevés dans le secteur de Valhalla en raison des restrictions touchant les pipelines de tiers au cours de la période.

La baisse des frais de transport au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016 par rapport aux périodes correspondantes de 2015 s'explique avant tout par les économies de coûts réalisées grâce aux projets d'injection d'eau en continu de Surge dans ses principaux secteurs, procédé qui permet de réinjecter l'eau produite sur place plutôt que de la transporter et de l'éliminer à titre d'émulsions humides. Par ailleurs, au cours des premier et deuxième trimestres de 2016, Surge a achevé un projet d'infrastructure stratégique qui relie la production de gaz associée au secteur opérationnel de Valhalla à une usine de traitement de gaz non corrosif, ce qui a mis un terme au paiement de coûts supplémentaires visant à minimiser la réduction de la production dans ce secteur.

## CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Charges générales et administratives	3 526	3 277	3 196	13 410	16 735
Recouvrements et montants inscrits à l'actif	(1 415)	(1 268)	(990)	(4 702)	(5 737)
Charges générales et administratives, montant net	2 111	2 009	2 206	8 708	10 998
Charges générales et administratives, montant net, en \$/bep	1,79	1,66	1,69	1,85	1,83

Le montant net des charges générales et administratives par bep de 1,79 \$ comptabilisé pour le quatrième trimestre de 2016 représente une augmentation de 8 % par rapport au troisième trimestre de 2016 et de 6 % par rapport au quatrième trimestre de 2015. La variation du montant net des charges générales et administratives par bep par comparaison avec le troisième trimestre de 2016 est attribuable essentiellement à une baisse de 2 % de la production au cours de la période. La hausse du montant net des charges générales et administratives par bep par comparaison avec le quatrième trimestre de 2015 est attribuable essentiellement à une baisse de 9 % de la production au cours de la période.

Le montant net des charges générales et administratives par bep comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué de 21 % comparativement à la période correspondante de 2015 en raison de la mise en place de mesures visant la réduction des charges générales et administratives dans l'ensemble de la société. Le montant net des charges générales et administratives par bep de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est similaire à celui de la période correspondante de 2015 par suite du déclin de 22 % de la production d'une période à l'autre.

## COÛTS DE TRANSACTION

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Coûts de transaction	15	—	141	245	8 180
\$/bep	0,01	—	0,11	0,05	1,36

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a engagé des coûts de transaction de 0,05 \$ par bep, lesquels se rapportent aux acquisitions et aux sorties mineures réalisées au cours de l'exercice. Par comparaison, un montant de 8,2 millions de dollars a été engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par suite essentiellement de la sortie de biens pétroliers et gaziers de la société dans le sud-est de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba au cours du deuxième trimestre de 2015.

## CHARGES FINANCIÈRES

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Charges d'intérêts	1 789	1 547	1 557	6 468	13 197
\$/bep	1,51	1,28	1,19	1,37	2,20
Charge de désactualisation	842	710	823	3 058	4 018
\$/bep	0,72	0,59	0,63	0,65	0,67
Charges financières	2 631	2 257	2 380	9 526	17 215
\$/bep	2,23	1,87	1,82	2,02	2,87

L'augmentation des charges d'intérêts pour le quatrième trimestre comparativement au troisième trimestre de 2016 s'explique principalement par la hausse de l'encours de la dette en raison de l'achèvement du programme d'investissement

de 2016 de Surge tout au long du second semestre de l'exercice. L'augmentation des charges d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 est attribuable essentiellement à la hausse du taux effectif correspondant au taux préférentiel majoré de 1,75 % contre un taux effectif correspondant au taux préférentiel majoré de 1,5 % au quatrième trimestre de 2015.

Les charges d'intérêts pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont diminué de 51 % par rapport à celles de la période correspondante de 2015. La diminution des charges d'intérêts par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent est essentiellement attribuable à la baisse de l'encours de la dette. Surge a réduit l'encours de sa dette par suite de la clôture favorable de la vente d'actifs dans le sud-est de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba, ainsi que de certains biens non essentiels en Alberta et en Saskatchewan, pour un produit en trésorerie combiné de 469 millions de dollars en 2015. Le produit de ces ventes a servi à réduire la dette bancaire.

La désactualisation représente la variation du passif lié au démantèlement qui est attribuable au passage du temps ainsi qu'à un contrat de transport ferme. La charge de désactualisation a augmenté pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 par rapport à celle enregistrée pour la période correspondant de 2015 et le troisième trimestre de 2016, en raison principalement d'une variation du taux d'actualisation. La charge de désactualisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué par rapport à la période correspondante de 2015 en raison de la réduction des obligations découlant des sorties d'actifs en 2015 susmentionnées. Le passif sous-jacent peut augmenter au cours d'une période selon les nouvelles obligations contractées en raison du forage de puits, de la construction d'installations, de l'acquisition d'activités ou de l'ajustement des estimations futures relatives aux calendriers ou à des montants. Ces obligations futures peuvent être réduites en cas d'abandon d'activités.

## RENTRÉES NETTES

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
(\$/bep, sauf la production)					
Production moyenne (bep/j)	12 842	13 120	14 187	12 888	16 462
Produits	42,52	37,48	31,37	35,10	39,60
Profit réalisé (perte réalisée) sur les contrats sur marchandises	(1,85)	(1,38)	3,49	0,84	7,18
Redevances	(5,08)	(4,76)	(5,89)	(4,07)	(6,34)
Charges d'exploitation	(12,69)	(11,27)	(12,57)	(12,22)	(15,03)
Frais de transport	(1,38)	(1,28)	(1,75)	(1,55)	(1,60)
<b>Rentrées nettes d'exploitation</b>	<b>21,52</b>	<b>18,79</b>	<b>14,65</b>	<b>18,10</b>	<b>23,81</b>
Charges générales et administratives	(1,79)	(1,66)	(1,69)	(1,85)	(1,83)
Charges d'intérêts	(1,51)	(1,28)	(1,19)	(1,37)	(2,20)
<b>Rentrées nettes du siège social</b>	<b>18,22</b>	<b>15,85</b>	<b>11,77</b>	<b>14,88</b>	<b>19,78</b>

Pour le quatrième trimestre de 2016, les rentrées nettes d'exploitation de Surge ont augmenté de 15 % par rapport aux rentrées nettes d'exploitation du troisième trimestre de 2016, et de 47 % par rapport à celles de la période correspondante de 2015.

La hausse des rentrées nettes d'exploitation de Surge par rapport au troisième trimestre de 2016 est le fait surtout d'une croissance de 13 % des produits par bep contrebalancée en partie par une hausse des redevances par bep, des charges d'exploitation par bep et des frais de transport par bep. Les rentrées nettes du siège social ont subi l'incidence des augmentations de 8 % des charges générales et administratives par bep et de 18 % des charges d'intérêts par bep comparativement à celles inscrites pour le troisième trimestre de 2016.

Les rentrées nettes d'exploitation de Surge ont bondi de 47 % au quatrième trimestre de 2016 par rapport au trimestre correspondant de 2015, ce qui s'explique essentiellement par une hausse de 36 % des produits par bep, jumelée à des réductions des redevances par bep, des charges d'exploitation par bep et des frais de transport par bep. La hausse a été atténuée par une perte réalisée sur les contrats sur marchandises de 1,85 \$ par bep comparativement à un profit réalisé sur les contrats sur marchandises de 3,49 \$ par bep au cours de la période correspondante de 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les rentrées nettes d'exploitation de Surge ont diminué de 24 % par rapport à celles de la période correspondante de 2015. La baisse s'explique essentiellement par une diminution de 11 % des produits par bep et par un profit réalisé sur les contrats sur marchandises de 0,84 \$ par bep, par rapport à un profit réalisé sur les contrats sur marchandises de 7,18 \$ par bep pour la période correspondante de 2015. La baisse a été contrebalancée en partie par la réduction des redevances par bep, des charges d'exploitation par bep et des frais de transport par bep. Les rentrées nettes du siège social ont subi l'incidence d'une réduction de 38 % des charges d'intérêts par bep comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2015.

## FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION AJUSTÉS ET FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les données par action et par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	<b>21 534</b>	19 138	15 302	<b>70 226</b>	118 873
Par action – de base (en \$)	<b>0,10</b>	0,09	0,07	<b>0,32</b>	0,54
Par action – dilués (en \$)	<b>0,10</b>	0,09	0,07	<b>0,32</b>	0,54
\$/bep	<b>18,23</b>	15,86	11,72	<b>14,90</b>	19,79
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>16 199</b>	18 241	17 346	<b>55 320</b>	107 441

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont augmenté de 13 % au quatrième trimestre de 2016 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2016 et ils ont progressé de 41 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2015. Par action, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont bondi de 11 % au quatrième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2016 et de 43 % par rapport à la période correspondante de 2015.

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont diminué de 41 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 par rapport à la période correspondante de 2015. Par action, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont diminué de 41 % pour l'exercice à l'étude par rapport à la période correspondante de 2015.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diffèrent des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés surtout du fait qu'ils tiennent compte de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tient compte d'une baisse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2016 et d'une diminution de 11,2 millions de dollars de ces mêmes éléments pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Rémunération fondée sur des actions	<b>6 831</b>	3 674	1 896	<b>18 124</b>	11 554
Rémunération fondée sur des actions inscrite à l'actif	<b>(3 135)</b>	(1 830)	(1 305)	<b>(8 297)</b>	(6 938)
Rémunération fondée sur des actions, montant net	<b>3 696</b>	1 844	591	<b>9 827</b>	4 616
Rémunération fondée sur des actions, montant net, en \$/bep	<b>3,13</b>	1,53	0,45	<b>2,08</b>	0,77

Le montant net au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions a augmenté de 1,8 million de dollars et de 3,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016 par rapport respectivement au trimestre précédent et au quatrième trimestre de 2015. Ces augmentations s'expliquent essentiellement par un ajustement du multiplicateur de performance des attributions d'actions en fonction de la performance visant les attributions dont les droits ont été acquis au cours du

quatrième trimestre de 2016 en plus d'une charge de 0,8 million de dollars au titre des droits à l'appréciation d'actions comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2016 (comparativement à néant au troisième trimestre de 2016 et à un recouvrement de 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de 2015).

Le montant net au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a augmenté de 5,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015, en raison essentiellement de la comptabilisation d'une charge de 1,8 million de dollars au titre des droits à l'appréciation d'actions au cours de la période, jumelée à une charge comptabilisée au titre des attributions d'actions soumises à des restrictions et des attributions d'actions en fonction de la performance consenties au cours de la période et de l'ajustement du multiplicateur de performance des attributions d'actions en fonction de la performance susmentionné.

La rémunération fondée sur des actions comptabilisée pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016 est principalement attribuable aux droits à l'appréciation d'actions, aux attributions d'actions soumises à des restrictions et aux attributions d'actions en fonction de la performance. Sous réserve des modalités du régime, chaque attribution d'actions soumises à des restrictions confère à son porteur une valeur généralement, mais pas toujours, attribuée ainsi : le tiers des droits relatifs à ces attributions devient acquis aux premier, deuxième et troisième anniversaires à compter de la date d'attribution. Chaque attribution d'actions en fonction de la performance confère à son porteur une valeur attribuée généralement payée au troisième anniversaire de la date d'attribution. Aux fins du calcul de la rémunération fondée sur des actions, la juste valeur de chaque attribution est déterminée à la date d'attribution au moyen du cours de clôture des actions ordinaires. Un taux de renonciation estimé de 15 % a été utilisé afin d'évaluer toutes les attributions accordées pour la période close le 31 décembre 2016. La juste valeur moyenne pondérée des attributions accordées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établie à 2,49 \$ par attribution d'actions en fonction de la performance et 2,43 \$ par attribution d'actions soumises à des restrictions. Dans le cas des attributions d'actions en fonction de la performance, la valeur attribuée est ajustée en fonction d'un multiplicateur qui varie de 0,0 à 2,0 et qui dépend de la performance de la société par rapport aux mesures de la performance de la société définies à l'avance pour une période donnée.

Le nombre d'attributions d'actions soumises à des restrictions et d'attributions d'actions en fonction de la performance en circulation se présente comme suit :

	Nombre d'attributions d'actions soumises à des restrictions	Nombre d'attributions d'actions en fonction de la performance
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	2 740 363	3 407 103
Attribution	2 499 198	2 093 769
Réinvestissement <sup>1)</sup>	135 282	165 742
Ajout en fonction d'un facteur de performance	—	650 507
Exercice	(1 749 982)	(1 495 320)
Renonciation	(22 333)	(12 749)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>3 602 528</b>	<b>4 809 052</b>

<sup>1)</sup> Selon les modalités du régime, les dividendes en trésorerie versés par la société sont réaffectés à l'achat d'attributions supplémentaires.

## ÉPUISEMENT ET AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Charge d'épuisement et d'amortissement	<b>20 498</b>	22 510	23 326	<b>83 872</b>	122 879
\$/bep	<b>17,35</b>	18,65	17,87	<b>17,79</b>	20,46

L'épuisement et l'amortissement sont calculés en fonction des dépenses d'investissement, des taux de production et des réserves prouvées et probables. Les coûts liés aux valeurs de récupération, qui totalisent 103,8 millions de dollars, sont déduits du calcul de l'épuisement et de l'amortissement de la société au quatrième trimestre de 2016. Un montant de 435,8 millions de dollars représentant des frais de mise en valeur futurs des réserves prouvées et probables a été inclus dans le calcul de l'épuisement.

La baisse de la charge d'épuisement et d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2016 est attribuable à la diminution de la production et à l'augmentation des réserves épuisables par suite de l'évaluation des réserves de 2016. La réduction de la charge d'épuisement et d'amortissement par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2015 découle essentiellement de la sortie par Surge de ses actifs de Sunset le 31 mars 2016 et des charges de dépréciation inscrites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le calcul de l'épuisement et de l'amortissement est fondé sur un volume de production quotidien de 12 842 bep par jour pour le quatrième trimestre de 2016.

## DÉPRÉCIATION

(en milliers de dollars, sauf les données par bep)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Dépréciation	<b>3 358</b>	101	65 707	<b>3 459</b>	218 029
\$/bep	<b>2,84</b>	0,08	50,34	<b>0,73</b>	36,29

Au 31 décembre 2016, la société a déterminé qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation dans les cinq UGT et aucune indication qui confirme qu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices précédents n'existe plus ou a diminué. Les UGT de la société au 31 décembre 2016 étaient identifiées selon les régions géographiques suivantes : nord-ouest de l'Alberta, nord-est de l'Alberta, centre de l'Alberta, sud-est de l'Alberta et sud-ouest de la Saskatchewan.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en raison du recul des prix à terme des marchandises, la société a déterminé la présence d'un événement déclencheur pour toutes les UGT. Par conséquent, la société a effectué un test de dépréciation. La valeur recouvrable a été principalement estimée à la valeur d'utilité pour toutes les UGT, à l'exception de celle du centre-nord de l'Alberta, selon des flux de trésorerie avant impôt provenant des réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz naturel estimées par les tiers évaluateurs des réserves de la société à des taux d'actualisation variant de 12 % à 15 %. Pour l'UGT du centre-nord de l'Alberta, la société a utilisé la juste valeur diminuée des coûts de vente en se fondant sur les transactions récentes conclues sur les marchés. Il a été établi que la valeur comptable de certaines UGT dépassait la valeur recouvrable de celles-ci et un montant de 217,6 millions de dollars a été comptabilisé à titre de dépréciation. La dépréciation est spécifiquement liée au centre-nord de l'Alberta (30,9 millions de dollars), au nord-est de l'Alberta (22,1 millions de dollars), au centre de l'Alberta (63,9 millions de dollars), au sud-est de l'Alberta (31,6 millions de dollars) et au sud-est de la Saskatchewan (69,1 millions de dollars) et est directement attribuable au recul des prix des marchandises. Les valeurs recouvrables au titre des actifs dépréciés ont été de 27,9 millions de dollars pour l'UGT du centre-nord de l'Alberta, de 71,8 millions de dollars pour l'UGT du nord-est de l'Alberta, de 89,2 millions de dollars pour l'UGT du centre de l'Alberta, et de 233,7 millions de dollars pour l'UGT du sud-est de l'Alberta. L'UGT du sud-est de la Saskatchewan a été vendue au cours de l'exercice. L'UGT du centre-nord de l'Alberta a été cédée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a comptabilisé un montant de 3,5 millions de dollars au titre de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation en raison de l'arrivée à échéance de superficies. Pour l'exercice clos le

31 décembre 2015, la société a comptabilisé un montant de 0,4 million de dollars au titre de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation en raison de l'arrivée à échéance de superficies.

## PERTE NETTE

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2016	30 sept. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Perte nette	<b>(14 816)</b>	(3 840)	(64 597)	<b>(30 421)</b>	(213 891)
Par action – de base (en \$)	<b>(0,07)</b>	(0,02)	(0,29)	<b>(0,14)</b>	(0,97)
Par action – dilué(e) (en \$)	<b>(0,07)</b>	(0,02)	(0,29)	<b>(0,14)</b>	(0,97)

La perte nette et la perte nette de base par action au quatrième trimestre de 2016 ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2016, mais elles ont diminué par rapport au quatrième trimestre de 2015. Les écarts sont principalement attribuables aux profits et aux pertes réalisés et latents sur les contrats sur marchandises pour chacun des trimestres ainsi qu'aux montants comptabilisés au titre de la dépréciation au quatrième trimestre de 2015.

La perte nette et la perte nette de base par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont diminué par rapport à ce qu'elles étaient pour la période correspondante de 2015 en raison des montants comptabilisés au titre de la dépréciation en 2015.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les estimations des comptes fiscaux au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Total
Frais à l'égard de biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz	<b>322 987</b>
Frais d'aménagement au Canada	<b>206 406</b>
Frais d'exploration au Canada	<b>22 304</b>
Fraction non amortie du coût en capital	<b>123 361</b>
Pertes autres qu'en capital	<b>384 255</b>
Autres	<b>5 443</b>
	<b>1 064 756</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Sommaire des dépenses d'investissement

(en milliers de dollars)	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	Cumul 2016	Cumul 2015	Variation en %
Terrains	194	1 315	(290)	<b>621</b>	<b>1 840</b>	3 014	(39) %
Levés sismiques	20	—	115	<b>26</b>	<b>161</b>	449	(64) %
Forage et complétions	6 269	11 293	16 129	<b>17 068</b>	<b>50 759</b>	41 302	23 %
Installations, matériel et pipelines	5 170	3 428	3 577	<b>4 593</b>	<b>16 768</b>	24 907	(33) %
Autres	1 220	774	1 233	<b>1 207</b>	<b>4 434</b>	7 059	(37) %
Total des montants affectés à la prospection et à la mise en valeur	12 873	16 810	20 764	<b>23 515</b>	<b>73 962</b>	76 731	(4) %
Acquisitions – contrepartie en trésorerie	2 037	—	—	<b>14 921</b>	<b>16 958</b>	5 217	n.s.
Acquisitions – dette acquise	—	—	—	—	—	—	n.s.
Acquisitions – contrepartie fondée sur des actions	—	—	—	—	—	—	n.s.
Sorties de biens	(43 178)	—	—	—	<b>(43 178)</b>	(468 785)	n.s.
Total des acquisitions et des sorties de biens	(41 141)	—	—	<b>14 921</b>	<b>(26 220)</b>	(463 568)	n.s.
Total des dépenses d'investissement	(28 268)	16 810	20 764	<b>38 436</b>	<b>47 742</b>	(386 837)	n.s.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Surge a engagé une somme totale de 23,5 millions de dollars et de 74,0 millions de dollars respectivement, compte non tenu des acquisitions et des sorties.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, Surge a engagé 17,1 millions de dollars pour le forage de 13 puits bruts (12,8 puits nets). Ce montant représente, en moyenne, 1,1 million de dollars par puits à Shaunavon, 1,1 million de dollars par puits à Eyehill et 3,9 millions de dollars pour le puits foré à Valhalla au cours de la période. En outre, la société a investi 4,6 millions de dollars à l'égard d'installations et de pipelines, de projets pilotes ou existants d'injection d'eau, et 1,2 million de dollars pour des acquisitions de terrains, des levés sismiques et d'autres éléments d'investissement.

Vers la fin du quatrième trimestre de 2016, la société a réalisé une acquisition dans le secteur de Valhalla pour 14,9 millions de dollars, ce qui procure à Surge une participation directe stratégique dans une importante usine de traitement de gaz sulfureux.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Surge a engagé 50,8 millions de dollars pour le forage réussi de 37 puits bruts (36,8 puits nets), principalement dans les trois principaux secteurs d'actifs de la société. De plus, Surge a investi 16,8 millions de dollars à l'égard d'installations, de matériel et de pipelines, surtout concentrés dans le secteur de Valhalla où des technologies d'ascension artificielle ont été mises en place, de même qu'un pipeline et un projet de compression, ce qui devrait permettre à Surge de diminuer la pression locale à Valhalla et faciliter le transport du gaz non corrosif produit dans ce secteur vers une usine de traitement à proximité, et ainsi désengorger le secteur.

## FACTEURS AYANT CAUSÉ DES VARIATIONS D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE

Les fluctuations des produits et du bénéfice net de Surge d'un trimestre à l'autre sont principalement attribuables aux variations des volumes de production et des prix réalisés sur les marchandises et à leur incidence sur les redevances, ainsi qu'aux profits et pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés. La variation de la production du premier trimestre de 2015 jusqu'au trimestre à l'étude est attribuable au succès du programme de forage de Surge, ainsi qu'aux acquisitions d'entreprises et d'actifs au cours de cette période, conjugués à d'importantes sorties réalisées au deuxième trimestre de 2015. Il y a lieu de se reporter à la rubrique sur les résultats financiers et résultats d'exploitation et à d'autres rubriques du présent rapport de gestion pour obtenir des détails sur les variations enregistrées pendant les trimestres correspondants ainsi qu'aux rapports de gestion trimestriels et annuels que Surge a publiés antérieurement pour en savoir davantage sur les changements survenus dans les trimestres précédents.

### Variation du capital social et des options

	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
Nombre pondéré d'actions ordinaires	225 277 907	221 615 072	221 046 752	221 042 468
Instruments dilutifs (méthode du rachat d'actions)	—	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	225 277 907	221 615 072	221 046 752	221 042 468

  

	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
Nombre pondéré d'actions ordinaires	221 000 807	221 259 098	220 287 256	220 059 794
Instruments dilutifs (méthode du rachat d'actions)	—	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	221 000 807	221 259 098	220 287 256	220 059 794

Le 15 mars 2017, Surge comptait 225 766 393 actions ordinaires, 1 400 560 bons de souscription, 2 000 000 de droits à l'appréciation d'actions, 4 943 715 attributions d'actions en fonction de la performance, 3 718 956 attributions d'actions soumises à des restrictions et 67 000 options sur actions en circulation.

**Données financières trimestrielles**

	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
Ventes de pétrole, de gaz naturel et de LGN	<b>50 235</b>	45 244	40 943	29 146
Perte nette	<b>(14 816)</b>	(3 840)	(8 084)	(3 681)
Perte nette par action (en \$)				
De base	<b>(0,07)</b>	(0,02)	(0,04)	(0,02)
Diluée	<b>(0,07)</b>	(0,02)	(0,04)	(0,02)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	<b>21 534</b>	19 138	22 063	7 491
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action (en \$)				
De base	<b>0,10</b>	0,09	0,10	0,03
Dilués	<b>0,10</b>	0,09	0,10	0,03
Ventes quotidiennes moyennes				
Pétrole (b/j)	<b>9 832</b>	9 807	8 958	9 821
LGN (b/j)	<b>504</b>	597	564	615
Gaz naturel (kpi <sup>3</sup> /j)	<b>15 036</b>	16 296	15 959	17 829
Barils d'équivalent pétrole (bep/j) (6:1)	<b>12 842</b>	13 120	12 182	13 408
Prix de vente moyen				
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )	<b>2,60</b>	2,22	1,41	1,36
Pétrole (\$/b)	<b>50,14</b>	45,06	46,03	29,28
LGN (\$/b)	<b>27,69</b>	22,86	26,64	13,75
Barils d'équivalent pétrole (\$/bep)	<b>42,52</b>	37,48	36,94	23,89

**Données financières trimestrielles**

	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
Ventes de pétrole, de gaz naturel et de LGN	40 942	45 779	80 868	70 353
Bénéfice net (perte nette)	(64 597)	(34 820)	(9 769)	(104 705)
Bénéfice net (perte nette) par action (en \$)				
De base	(0,29)	(0,16)	(0,04)	(0,48)
Dilué(e)	(0,29)	(0,16)	(0,04)	(0,48)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	15 302	17 009	35 490	51 072
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action (en \$)				
De base	0,07	0,08	0,16	0,23
Dilués	0,07	0,08	0,16	0,23
Ventes quotidiennes moyennes				
Pétrole (b/j)	10 297	10 635	14 345	16 296
LGN (b/j)	795	599	520	875
Gaz naturel (kpi <sup>3</sup> /j)	18 570	13 731	16 724	20 484
Barils d'équivalent pétrole (bep/j) (6:1)	14 187	13 523	17 652	20 585
Prix de vente moyen				
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )	1,86	2,03	2,22	2,94
Pétrole (\$/b)	38,54	43,50	58,74	42,96
LGN (\$/b)	17,08	11,67	16,64	24,38
Barils d'équivalent pétrole (\$/bep)	31,37	36,80	50,34	37,97

**Données financières annuelles**

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2016	2015	2014
Ventes totales	165 568	237 903	485 686
Perte nette	(30 421)	(213 891)	(33 177)
Perte nette par action (en \$)			
De base	(0,14)	(0,97)	(0,17)
Diluée	(0,14)	(0,97)	(0,17)
Total des actifs	1 115 257	1 145 289	1 985 359
Total des passifs financiers à long terme	160 684	149 028	564 258
Dividendes déclarés	20 827	60 668	115 777
Dividendes déclarés par action (\$)			
De base	0,09	0,28	0,57
Dilués	0,09	0,28	0,57

**SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Le 31 décembre 2016, Surge avait prélevé un montant de 160,7 millions de dollars sur sa facilité de crédit et affichait une dette nette totale de 161,7 millions de dollars, soit une diminution de la dette nette totale de 1 % par rapport à celle de la date correspondante de 2015. Au 31 décembre 2016, Surge avait une capacité d'emprunt d'environ 90 millions de dollars sur une facilité de crédit de 250 millions de dollars, ce qui lui donne une souplesse financière considérable jusqu'à la clôture de l'exercice 2016.

Surge gère la structure de son capital et procède à des ajustements à la lumière de l'évolution de la conjoncture économique dans le but d'atteindre ses objectifs. En raison de la volatilité extrême, de fortes pressions baissières et de l'incertitude sur les prix mondiaux du pétrole au cours du quatrième trimestre de 2014 et après le 31 décembre 2014, la société a réduit ses dépenses de forage et d'investissement vers la fin du quatrième trimestre de 2014 et a adopté un programme de dépenses d'investissement prudent pour 2015 et maintenant pour 2016 afin de protéger la situation financière de la société.

Surge prévoit financer ses besoins futurs de capital au moyen d'une combinaison de flux de trésorerie internes, du produit de dessaisissements et de fonds obtenus par la voie de financements par emprunt et par capitaux propres. En outre, la souplesse du programme d'investissement de Surge et sa ligne de crédit bancaire inutilisée contribuent à sa capacité de financer ses besoins futurs de capital. Toutefois, rien ne garantit que la société puisse obtenir à des conditions qui lui soient acceptables un financement suffisant par emprunt ou par capitaux propres pour répondre à ses besoins de capital.

De plus, à titre de mesure additionnelle visant à protéger la situation financière de la société, Surge a réduit le dividende de cette dernière, le faisant passer de 0,05 \$ par action par mois à 0,025 \$ par action par mois à partir du dividende déclaré en janvier 2015, et l'a de nouveau réduit pour le faire passer à 0,0125 \$ par action par mois à compter de novembre 2015 et à 0,00625 \$ par action par mois à compter d'avril 2016. La direction de Surge et le conseil d'administration continueront d'évaluer les conditions du marché régulièrement jusqu'à ce qu'une reprise durable des prix mondiaux du pétrole brut se fasse sentir.

La société définit la dette nette comme étant l'encours de la dette bancaire, majoré ou minoré du fonds de roulement, déduction faite toutefois de la juste valeur des contrats financiers et d'autres obligations courantes, comme le montre le tableau ci-dessous :

**Dette nette**

(en milliers de dollars)	
Dette bancaire	(160 684)
Débiteurs	29 511
Charges payées d'avance et acomptes	2 888
Créditeurs et charges à payer	(32 039)
Dividendes à payer	(1 411)
<b>Total</b>	<b>(161 735)</b>

La société disposait d'une facilité de crédit à terme, renouvelable et prorogable, de 250 millions de dollars consentie par un consortium de banques canadiennes; cette facilité porte intérêt aux taux offerts par ces banques. Il s'agit d'une diminution de 150 millions de dollars de la facilité de crédit disponible par rapport au troisième trimestre de 2015. Puisque la capacité de crédit inutilisée est moindre sur la ligne de crédit bancaire de la société, Surge économise environ 1,0 million de dollars par année en frais pour droit d'usage.

La facilité peut être renouvelée jusqu'au 29 mai 2017. À partir de cette date, la société peut, à son gré, se prévaloir de la facilité de crédit, sur une base non renouvelable, pour une période de un an de plus; à la fin de la période en question, la facilité deviendrait exigible. Il est aussi envisagé que la facilité soit prorogée pour une autre période de 364 jours si la société en fait la demande et sous réserve de l'approbation du consortium bancaire. Comme les limites d'emprunt sur la facilité sont fondées sur l'interprétation que fait le consortium des réserves de la société et des prix futurs des marchandises, rien ne peut garantir que le montant de la facilité disponible ne diminuera pas au moment de la prochaine révision prévue au calendrier. Les taux d'intérêt varient selon le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie. La facilité portait intérêt à un taux effectif correspondant au taux préférentiel majoré de 1,75 % au 31 décembre 2016 (au taux préférentiel majoré de 1,50 % au 31 décembre 2015).

La facilité de crédit de Surge est garantie par une cession générale des créances clients, par des débentures d'un montant de 1,5 milliard de dollars assorties d'une charge flottante grevant l'ensemble des actifs de la société, de même que par une clause de sûreté négative et un engagement à fournir des charges fixes sur les principaux biens pétroliers et gaziers productifs à la demande de la banque.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET TRANSACTIONS HORS BILAN

Surge n'a conclu aucune transaction hors bilan ni aucune transaction avec une partie liée au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La société a conclu des accords d'affermage dans le cadre normal de ses activités. Elle a également contracté des obligations contractuelles en vertu de ses conventions d'emprunt, tel qu'il est précisé sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Surge s'est engagée à effectuer des paiements minimaux futurs totalisant 51,2 millions de dollars aux termes d'un contrat de location simple et de contrats de transport fermes, comme suit :

### Engagements

(en milliers de dollars)	
2017	12 715 \$
2018	8 425
2019	7 886
2020	7 458
2021	5 893
2022 et par la suite	8 850
<b>Total</b>	<b>51 227 \$</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de ses stratégies de gestion de la volatilité des prix des marchandises, des taux d'intérêt et des cours de change, la société conclut divers contrats sur instruments financiers dérivés et contrats avec livraison physique. La juste valeur des contrats à terme de gré à gré ou des contrats de swap est établie en actualisant, à la date de l'état de la situation financière, l'écart entre les prix contractuels et les courbes des cours à terme publiées, à partir des volumes de pétrole et de gaz naturel résiduels faisant l'objet de contrats et d'un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les taux publiés par l'État). La juste valeur des options et des tunnels à prime zéro est fondée sur des modèles d'évaluation des options s'appuyant sur des informations publiées en matière de volatilité, de prix et de taux d'intérêt. Les contrats sur instruments financiers dérivés de Surge sont classés dans le niveau 2.

Le tableau qui suit présente un sommaire des contrats sur instruments financiers dérivés en vigueur de la société au 15 mars 2017, selon la période et le produit. Plus de précisions concernant les couvertures individuelles sont fournies dans les états financiers.

### Contrats sur marchandises

#### Couvertures du pétrole WTI

Type de contrat	Durée	b/j	Monnaie	Prix plancher (par baril)	Prix plafond (par baril)	Prix de swap (par baril)
WTI	Premier semestre 2017	1 000	CAD	—	—	66,00 \$
WTI	Premier semestre 2017 <sup>1)</sup>	2 500	CAD	60,00 \$	71,00 \$	—
WTI	Deuxième semestre 2017 <sup>1)</sup>	1 500	CAD	60,00 \$	78,33 \$	—
WTI	Avril à décembre 2017	1 250	USD	—	—	55,18 \$
WTI	Deuxième semestre 2017	1 000	USD	47,00 \$	—	—
WTI	Deuxième semestre 2017	800	USD	—	59,38 \$	—
WTI	Premier semestre 2018	1 000	USD	47,50 \$	—	—
WTI	Premier semestre 2018	600	USD	—	63,19 \$	—
WTI	Premier semestre 2018	1 500	USD	50,00 \$	60,87 \$	—
WTI	Deuxième semestre 2018	1 500	USD	50,00 \$	—	—

#### Couvertures des écarts de prix du pétrole

Type de contrat	Durée	b/j	Monnaie	Prix plancher (par baril)	Prix plafond (par baril)	Prix de swap (par baril)
Swap WCS	2017	500	USD	—	—	\$ US WTI moins 22,00 \$
Swap WCS	Avr. à déc. 2017	500	USD	—	—	\$ US WTI moins 14,50 \$
Swap MSW (EDM)	2017	2 000	USD	—	—	\$ US WTI moins 3,18 \$

#### Couvertures du gaz naturel

Type de contrat	Durée	kpi <sup>3</sup> /j	Monnaie	Prix de swap (par kpi <sup>3</sup> )
Swap Chicago <sup>2)</sup>	Jan. à oct. 2017	10 000	CAD	3,63 \$

#### Couvertures des cours de change CAD/USD

Type de contrat	Durée	Montant notionnel mensuel (USD)	Montant notionnel total (USD)	Taux de swap (CAD par USD)
Contrat à terme à taux moyen	2018	2 000 000 \$	24 000 000 \$	1,30 \$

- 1) Si les prix de marché du pétrole WTI s'établissent à 50 \$ CA ou moins, la société recevra un règlement en trésorerie fixé d'avance équivalant au prix de marché majoré de 10 \$ CA par baril pour 2 500 b/j au premier semestre de 2017 et pour 1 500 b/j au deuxième semestre de 2017.
- 2) Surge a conclu un swap sur prix à Chicago puisque les contrats de transport à engagement ferme sont réglés par rapport à l'indice de Chicago.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le chef des finances sont responsables de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information visant à fournir l'assurance raisonnable que : i) l'information importante concernant la société est communiquée au président et chef de la direction et au chef des finances par d'autres membres du personnel de la société, particulièrement pendant la période de présentation des documents annuels; ii) l'information devant être communiquée par la société dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus par la direction sont fondés sur le cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») en 2013. La direction et le conseil d'administration travaillent de concert pour réduire les risques d'inexactitude importante à l'égard de l'information financière. Cependant, tout système de contrôle, aussi bien conçu ou mis en œuvre soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs. Ainsi, on ne doit pas s'attendre à ce que les procédures de contrôle de communication de l'information et de contrôle interne éliminent tous les cas de fraude ou d'erreur.

Il n'y a pas eu de modifications des CIIF de la société au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016 qui ont eu une incidence importante, ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante, sur les CIIF de la société.

### Contrôles de communication de l'information

Les contrôles de communication de l'information sont conçus de façon à assurer que les renseignements que la société doit présenter sont accumulés puis communiqués à sa direction, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Le président et chef de la direction et le chef des finances de Surge ont effectué une évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société. Selon cette évaluation, les dirigeants ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Surge étaient efficaces au 31 décembre 2016.

### Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Sous la surveillance du président et chef de la direction et du chef des finances, Surge a effectué une évaluation de la conception des CIIF de la société au 31 décembre 2016 selon le cadre établi par le COSO. D'après cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'en date du 31 décembre 2016, les CIIF de Surge étaient conçus de façon appropriée et fonctionnaient efficacement.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations. Compte tenu du moment où les activités sont exercées et de celui où l'information financière connexe est présentée, la direction doit estimer et comptabiliser les résultats d'exploitation et les dépenses d'investissement. Les révisions de ces jugements et estimations pourraient avoir une incidence significative sur les résultats financiers et la situation financière de la société.

### Réserves

Le processus d'estimation des réserves joue un rôle essentiel dans le cadre de l'établissement de plusieurs estimations comptables. Il exige que des jugements importants soient portés en fonction des données géologiques, géophysiques,

techniques et économiques disponibles. Ces estimations peuvent changer de façon importante à mesure que des données relatives aux activités de production et de mise en valeur en cours deviennent disponibles, et à mesure qu'évolue la conjoncture économique touchant les prix du pétrole et du gaz, les charges d'exploitation et la charge de redevances. Les estimations des réserves ont une incidence sur le bénéfice net par l'entremise de l'épuisement, de la détermination des passifs liés au démantèlement et de la réalisation de tests de dépréciation.

Les révisions ou modifications des estimations des réserves peuvent avoir des répercussions positives ou négatives sur le bénéfice net.

#### Prix des marchandises prévus

Les estimations de la direction à l'égard des prix futurs du pétrole brut et du gaz naturel sont essentielles, car ces prix sont utilisés pour déterminer la valeur comptable des immobilisations corporelles, évaluer la dépréciation et déterminer la variation de la juste valeur des contrats financiers. Les estimations de la direction sont fondées sur les prix prévus par les ingénieurs spécialistes des réserves de la société et sur les prix actuels du marché à terme.

#### Regroupements d'entreprises

La direction pose plusieurs hypothèses en vue de déterminer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les principaux jugements et hypothèses sont liés à l'estimation de la juste valeur des biens pétroliers et gaziers. Pour déterminer la juste valeur de ces biens, la direction estime a) les réserves de pétrole et de gaz selon les dispositions du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières et b) les prix futurs du pétrole et du gaz.

#### Passif lié au démantèlement

La direction calcule le passif lié au démantèlement en fonction des coûts estimés relatifs à l'abandon et à la remise en état de sa participation nette dans tous les puits et installations, et en fonction du calendrier estimé visant les coûts qui seront engagés au cours de périodes futures. L'estimation de la juste valeur est inscrite à l'actif dans les immobilisations corporelles, en tant que partie du coût de l'actif connexe, et elle est amortie sur sa durée d'utilité. Il existe des incertitudes relatives aux passifs liés au démantèlement et leur incidence sur les états financiers pourrait être importante, car les coûts et le calendrier d'engagement associés à ces obligations pourraient différer des estimations de la société. Parmi les facteurs pouvant faire en sorte que ces estimations diffèrent des résultats réels, on retrouve les modifications apportées aux lois et aux règlements, les révisions des estimations des réserves, les variations des coûts et les changements technologiques.

#### Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition à des risques de marché liés aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt. La juste valeur des contrats dérivés fluctue selon l'estimation sous-jacente des prix futurs des marchandises, des cours de change, des taux d'intérêt et du risque de crédit de la contrepartie.

#### Rémunération fondée sur des actions

La direction pose différentes hypothèses dans l'établissement de la valeur de la rémunération fondée sur des actions, notamment en estimant le taux de renonciation, la volatilité attendue du titre sous-jacent, les taux d'intérêt et la durée de vie attendue.

#### Impôt sur le résultat différé

La direction pose différentes hypothèses dans l'établissement de la valeur de la charge d'impôt différé, y compris (mais sans s'y limiter) le taux d'impôt futur, l'accessibilité aux comptes fiscaux et les flux de trésorerie futurs.

## CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Pour les périodes de comptabilisation futures, la société adoptera les IFRS qui suivent :

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* – l'IFRS 15 a été publié en mai 2014 et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. La norme doit être adoptée rétrospectivement ou en ayant recours à une méthode de transaction modifiée. En septembre 2015, l'IASB a modifié l'IFRS 15, afin de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme d'une année, soit pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant encore permise. La société adoptera l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La société passe actuellement en revue ses contrats de vente conclus avec des clients afin de déterminer l'incidence, le cas échéant, de la norme sur les états financiers consolidés.
- IFRS 9, *Instruments financiers* – l'IFRS 9 a été modifiée en juillet 2014 afin de tenir compte des directives visant l'évaluation des actifs et la comptabilisation des pertes de valeur des actifs financiers selon un modèle de pertes attendues. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La société adoptera ces modifications le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et elle évalue actuellement l'incidence, le cas échéant, de la norme sur les états financiers consolidés.
- IFRS 16, *Contrats de location* – l'IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. Suivant la norme, les preneurs à bail devront suivre un modèle unique servant à la comptabilisation selon lequel des actifs et des passifs devront être comptabilisés pour la plupart des baux. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise si la société applique également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*. La société adoptera l'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et elle passe actuellement en revue les contrats déjà identifiés comme des contrats de location afin d'évaluer l'incidence que cette norme pourrait avoir sur les états financiers consolidés.

## FACTEURS DE RISQUE

D'autres facteurs de risque sont présentés à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la société, qui peut être obtenue sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Plusieurs risques sont décrits ci-après, de même que dans la notice annuelle. Toutefois, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles. Bon nombre de facteurs, connus et inconnus, pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement des résultats attendus.

Les activités pétrolières et gazières comportent de nombreux risques qu'il n'est pas toujours possible d'éviter, malgré toute l'expérience et la connaissance qu'on possède et la prévoyance dont on fait preuve. La réussite commerciale à long terme de Surge dépend de sa capacité à découvrir, à acquérir, à mettre en valeur, à produire et à commercialiser des ressources pétrolières et gazières. Sans l'ajout constant de nouvelles réserves, les réserves dont dispose Surge et la production qui en découle se tariront à mesure qu'elles seront exploitées. L'augmentation future des réserves de Surge dépendra non seulement de sa capacité à explorer et à mettre en valeur les emplacements qu'elle possède, mais aussi de sa capacité à choisir et à acquérir des terrains et des zones d'intérêt convenables. Toutefois, rien ne garantit que la société découvrira ou acquerra de nouvelles réserves exploitables de pétrole et de gaz naturel.

Les principaux risques encourus par Surge tiennent notamment à sa capacité de découvrir et de mettre en valeur efficacement des réserves exploitables d'hydrocarbures, mais aussi à financer son programme d'investissement. La société a des besoins de capitaux aussi bien à court terme qu'à long terme. Ainsi, un fonds de roulement sera nécessaire à court terme pour financer les débiteurs, les acomptes liés aux activités de forage et les autres actifs à court terme similaires, tandis que des sommes considérables seront nécessaires à long terme pour financer l'acquisition et la mise en valeur de biens pétroliers et gaziers. Surge prévoit financer ses besoins de capitaux futurs au moyen d'une combinaison de sources internes (les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés) et de fonds obtenus par la voie de financements par emprunt et par capitaux propres. Toutefois, rien ne garantit que la société puisse obtenir du financement par emprunt et par capitaux propres suffisant pour répondre à ses besoins de capital à des conditions acceptables. Si une seule composante de son plan d'affaires venait à manquer, c'est l'exécution du plan tout entier qui pourrait être compromis.

Toutes les étapes de l'exploitation pétrolière et gazière comportent des risques et des dangers environnementaux et sont soumises à la réglementation environnementale au titre de diverses lois et de bon nombre de règlements fédéraux, provinciaux et locaux. La législation en matière d'environnement prévoit entre autres des restrictions et des interdictions quant aux déversements, aux fuites ou aux émissions de diverses substances produites dans le cadre de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. En vertu de ces dispositions, les puits et les installations doivent être exploités, entretenus, abandonnés et remis en état conformément aux exigences des autorités réglementaires compétentes. La nécessité de se conformer aux lois en vigueur pourrait entraîner d'importantes dépenses, et tout manquement à la loi pourrait se solder par l'imposition d'amendes et de sanctions, dont certaines pourraient être considérables. L'évolution actuelle de la législation environnementale donne à penser que les normes et l'application des lois se resserreront, que les amendes et les obligations s'alourdiront, et que les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation augmenteront. Les rejets de pétrole, de gaz naturel ou d'autres polluants dans l'air, le sol ou l'eau pourraient donner lieu à des obligations envers les gouvernements et des tiers, de sorte que les entités en exploitation de Surge pourraient avoir à engager les frais nécessaires pour y remédier. Bien que Surge estime respecter la réglementation environnementale actuellement en vigueur, rien ne garantit que l'application des lois environnementales n'entraînera pas une réduction de la production, une augmentation considérable des coûts de production, de mise en valeur ou de prospection, ou toute autre conséquence susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation, ou encore sur ses perspectives.

En raison de sa participation à la prospection et à la mise en valeur de gisements de pétrole et de gaz naturel, Surge pourrait être exposée à des responsabilités relatives à la pollution, aux risques d'éruption, aux dommages matériels, aux lésions corporelles ou à tout autre danger. Bien que la société ait l'intention de souscrire une assurance conformément aux normes du secteur afin de se prémunir contre ces risques avant d'entreprendre un forage, ce type d'assurance comporte des clauses limitatives de responsabilité et pourrait ne pas suffire à couvrir entièrement de telles responsabilités. De plus, il se pourrait que de tels risques ne soient pas assurables en toute circonstance ou que, dans certaines situations, Surge décide de ne pas les assurer en raison des primes élevées qui s'y rattachent ou pour tout autre motif. Le règlement d'obligations découlant de ces risques non assurés aurait pour conséquence de réduire les fonds dont dispose Surge. Si un événement majeur contre lequel la Société n'est pas entièrement assurée venait à se produire ou que l'assureur se révélait insolvable dans pareil cas, la situation financière, les résultats d'exploitation ou les perspectives de Surge pourraient s'en ressentir et le bénéfice qu'elle prévoyait affecter au financement de ses activités pourrait s'en trouver réduit.

La performance et la situation financières de la société dépendent grandement des prix du pétrole et du gaz naturel en vigueur, lesquels sont instables et soumis à des fluctuations. La fluctuation des prix du pétrole et du gaz naturel pourraient avoir un effet défavorable sur les activités de la société et sur sa situation financière, ainsi que sur la valeur et le montant de ses réserves. Les prix du pétrole brut varient au gré de l'offre et de la demande à l'échelle mondiale et selon la performance et l'incertitude du marché, et dépendent d'une multitude d'autres facteurs qui sont indépendants de la volonté de la société, notamment de l'économie mondiale et de la capacité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole d'ajuster l'offre en fonction de la demande mondiale, des réglementations gouvernementales, de la stabilité politique et de la disponibilité des combustibles de remplacement. Les prix du gaz naturel sont principalement influencés par des facteurs propres à l'Amérique du Nord, y compris l'offre et la demande nord-américaine, la performance économique, les conditions météorologiques ainsi que la disponibilité et le prix des combustibles de remplacement.

Le recul des prix du pétrole et du gaz naturel entraîne généralement une baisse des produits nets que la société tire de la production et peut modifier les paramètres économiques liés à la production de certains puits, ce qui pourrait donner lieu à une réduction des réserves de la société. En outre, tout autre recul important des prix du pétrole brut ou du gaz naturel pourrait entraîner le retard ou l'annulation de programmes de forage, de mise en valeur ou de construction, actuels ou futurs, ou occasionner une réduction de la production. Tous les facteurs susmentionnés pourraient donner lieu à une baisse importante des produits tirés de la production, des flux de trésorerie et de la rentabilité de la société causant ainsi un ralentissement des acquisitions et des activités de mise en valeur liées au pétrole et au gaz. De plus, les prêts que les banques consentent à la société seront en partie déterminés par la capacité d'emprunt de celle-ci. Un fléchissement important et soutenu des prix par rapport aux prix moyens historiques pourrait diminuer la capacité d'emprunt de la société, réduisant ainsi le crédit bancaire dont elle dispose et l'obligeant à rembourser une partie de sa dette bancaire.

La société recourt à des contrats sur instruments dérivés pour gérer le risque de marché. Toutes les opérations liées à ces contrats sont conclues conformément à la politique de gestion des risques approuvée par le conseil d'administration.

## PRÉSENTATION PAR BEP

Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les réserves et les volumes de pétrole, de gaz naturel et de liquides du gaz naturel sont convertis en une unité de mesure commune, à savoir le baril d'équivalent pétrole (« bep »), selon un ratio de un baril de pétrole pour 6 000 pieds cubes de gaz naturel. Ce ratio de conversion est fondé sur une méthode de conversion en valeur d'énergie équivalente principalement applicable à la pointe du brûleur et ne représente pas forcément une équivalence de valeur à la tête du puits. Il est à noter que les bep peuvent être trompeurs, surtout s'ils sont considérés isolément.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. L'utilisation du futur ou du conditionnel, des termes « prévoir », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « pouvoir », « projeter » et « croire », ainsi que d'expressions similaires signale des énoncés prospectifs. Ces énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats ou événements réels soient sensiblement différents de ceux sous-entendus dans ces énoncés prospectifs.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui visent les éléments prévus suivants : i) les prix des marchandises, les taux d'inflation et les cours de change prévus; ii) les tendances à l'égard des charges d'exploitation, des frais de transport et des charges d'intérêts; iii) la disponibilité de la ligne de crédit bancaire de Surge pour financer ses besoins en capital futurs; iv) la souplesse financière de Surge; v) les sources prévues de financement des dépenses d'investissement futures; vi) les économies attendues de Surge au titre des frais pour droit d'usage; vii) les taux attendus de renonciation aux attributions d'actions soumises à des restrictions et aux attributions d'actions en fonction de la performance consenties aux termes du régime incitatif fondé sur des actions de la société; viii) les attentes à l'égard du multiplicateur pour les attributions d'actions en fonction de la performance consenties aux termes du régime incitatif fondé sur des actions de la société; ix) les attentes relatives aux passifs sous-jacents liés démantèlement; x) les attentes relatives à la législation en matière d'environnement; xi) les attentes quant aux taux de redevances des sociétés applicables à la société; xii) les attentes relatives aux frais de transport; et xiii) les attentes relatives à la capacité de la société à exercer ses activités d'exploitation et à se démarquer malgré le prix des marchandises actuel.

Les énoncés prospectifs reposent sur certaines attentes et hypothèses clés de la société, notamment en ce qui concerne le rendement des puits existants, le taux de réussite des forages de nouveaux puits, les dépenses, flux de trésorerie et dépenses d'investissement prévus, la conformité à la réglementation et aux régimes de redevances, les prix des marchandises en vigueur et la conjoncture économique, les activités de mise en valeur et les travaux de complétion ainsi que les coûts connexes s'y rapportant, le rendement des nouveaux puits, la réussite de la mise en place des projets d'injection d'eau, la disponibilité et la performance des installations et des pipelines, les caractéristiques géologiques des biens de Surge, la réussite de la mise en place des techniques de levées sismiques, de travaux de complétion et de forage, la détermination des passifs liés au démantèlement, les conditions météorologiques, les cours de change, les exigences de permis, l'incidence des installations dont la construction est achevée sur les charges d'exploitation et la disponibilité, les coûts de services, de main-d'œuvre et de capital et la solvabilité des partenaires du secteur.

Bien que Surge estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une trop grande importance à ces énoncés, car Surge ne peut garantir qu'ils se révéleront exacts. Comme les énoncés prospectifs se rapportent à des événements et à des circonstances futurs, ils comportent, en raison de leur nature, des risques et des incertitudes. Ainsi, les résultats réels pourraient se révéler considérablement différents des résultats attendus en raison de bon nombre de facteurs et de risques. Ces facteurs et ces risques comprennent, sans en exclure d'autres, les risques liés à l'industrie pétrolière et gazière en général (notamment les risques d'exploitation liés à la mise en valeur, à la prospection et à la production, les changements dans les plans et les retards dans l'exécution des projets de prospection ou de mise en valeur ou des programmes d'investissement, l'incertitude relative aux estimations des réserves, l'incertitude inhérente aux estimations et aux projections relatives à la production et aux coûts et aux charges, ainsi que les risques liés aux questions de santé, de sécurité et d'environnement), les fluctuations des prix des marchandises et des cours de change ainsi que les contraintes liées à la disponibilité des services, aux conditions climatiques défavorables et aux conditions de dégel de même qu'à l'incertitude découlant des éventuels retards ou changements de plans à l'égard des projets de prospection ou de mise en valeur ou des programmes d'investissement, ou de l'incapacité à obtenir le soutien en continu des prêteurs à l'égard de la ligne de crédit bancaire de Surge. Certains de ces risques sont décrits plus en détail à la

rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de Surge datée du 15 mars 2017, qui a été déposée dans SEDAR et qui peut être obtenue à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes et Surge ne s'engage aucunement à publier une mise à jour de ces énoncés ou à les réviser, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, ou pour quelque autre raison, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.